

La vie municipale

Le nouveau Conseil Municipal

Le Maire et ses quatre adjoints ont été élus et le conseil a été installé le 28 mai 2020.

Le conseil municipal s'est déroulé à huis-clos du fait des conditions sanitaires liées à la pandémie.



Bollwiller, le 28 Mai 2020

Les fonctions des adjoints et délégués se repartissent de la façon suivante,

Jean-Paul Julien	Maire
Véronique Wigno	1ère adjointe, en charge de la vie associative et des personnes âgées
Jean-Jacques Orio	2ème adjoint, en charge de la jeunesse et de l'éducation
Dominique Debenath	3ème adjointe, déléguée aux affaires sociales et à l'animation du village
Bertrand Morgenthaler	4ème adjoint, délégué à l'urbanisme et à la sécurité
Ginette Cerdan	Conseillère déléguée pour le Conseil Municipal des enfants, la semaine du goût, l'action sociale
Pierre Dousselin	Conseiller délégué à la communication
Daniel Vonthron	Conseiller délégué aux politiques de l'âge
Claudette Pancallo	Conseillère déléguée pour l'animation dans la commune, les comités de quartier
Richard Fuchs	Conseiller délégué aux finances, budget, animation dans la commune
Graziella Alescio	Conseillère déléguée pour la création de jardins et compost partagés et environnement

Toutes les commissions et attributions des membres du conseil sont détaillées sur le site internet de la commune www.bollwiller.fr



Mairie 9 rue de Feldkirch 68540 Bollwiller Tel. 03 89 48 10 11 email : accueil@mairie-bollwiller.fr
Directeur de la publication : Jean-Paul JULIEN - Membres de la cellule de communication
Imprimé par Imsertion Wittenheim—Nombre de tirages 2000 - Ne pas jeter sur la voie publique

Solidarité

Nos couturières bénévoles



La commune remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont réalisés des masques à leur domicile et à la MJC, pour les Bollwillerois et des habitants de communes voisines.

Pendant cette période du confinement, 100 couturières au total à Bollwiller ont fabriqué avec bienveillance 2700 masques pour Bollwiller et 3100 masques supplémentaires pour l'agglomération. Ils nous protègent encore aujourd'hui, les grands comme les plus jeunes.
Un total de 5800 masques a ainsi été réalisé sur Bollwiller.









Urbanisme

Les travaux chez vous en extérieur



Avant tout travaux extérieur sur votre maison un passage à la mairie s'impose pour les renseignements.

Qu'ai je le droit de faire ?

Suis-je en conformité avec le P.L.U. «Plan Local d'Urbanisme»?
Pour toute modification de l'aspect extérieur de votre maison, muret, clôture, portail, fenêtres, ravalement de façade, isolation, piscine etc...vous devez déposer une demande de travaux.

Pour répondre à vos questions contactez la mairie et prenez RENDEZ-VOUS

Toute construction de + de 20m² , agrandissement, garage etc... Un permis de construire s'impose.

Pour tout renseignement vous pouvez rencontrer l'adjoint à l'urbanisme ou l'agent instructeur sur RDV en mairie

Un certain nombre de travaux sont effectués en toute illégalité dans la commune et ceci est intolérable. Nous sommes, tous, tenus de respecter le P.L.U.

La Brigade Verte est habilitée à faire des constats et dresser procès verbal pouvant aller jusqu'aux poursuites judiciaires, voir la démolition.

Nouvelle aire de Jeux au complexe sportif

La nouvelle aire de Jeux du complexe sportif a été ouverte fin Juin. Tant attendue de tous, sa construction avait débuté en Février et a continué pendant le confinement.

Elle est destinée aux enfants entre 2 et 14 ans accompagnés des parents ou accompagnateurs.
Les services de la mairie font tout leur possible pour maintenir cet espace collectif le plus agréable possible.
Puisse chacun y mettre du sien.

AIRE COLLECTIVE DE JEUX

RESERVEE AUX ENFANTS
SOUS LA SURVEILLANCE DES PARENTS
ET ACCOMPAGNATEURS

BALANCOIRE	TYROLIENNE	ARAIGNEE
2 à 6 ans	4 à 14 ans	6 à 14 ans

MAINTENANCE : MAIRIE DE BOLLWILLER Tel. 03.89.48.11.10
EN CAS D'URGENCE : POMPIERS 18 – SAMU 15 ou 112



Les balançoires, le tobogan, l'araignée tout au fond

Bien vivre à Bollwiller

Il fait bon vivre dans notre commune si chacun respecte quelques règles de bon sens ...

STOP

- Aux déjections canines sur les espaces verts
- Aux aboiements bruyants
- Aux haies séparatives de plus de 2m de hauteur
- Aux feux à moins de 100m des habitations
- Au bruit excessif et dérangeant entre 22h et 7h
- A l'utilisation de tondeuses et matériel bruyants les dimanches et jours fériés
- Au stationnement intempestif sur les trottoirs

Ville amie des ainés



La commune de Bollwiller vient d'adhérer au " Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés"
Le programme "Villes Amies des Aînés" (VADA), que nous souhaitons développer au sein de notre commune est une démarche collective d'adaptation du territoire au vieillissement initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Pour y parvenir, une dynamique transversale sera initiée en œuvrant autour des huit thèmes du programme.

Elle impliquera les élus et plus largement l'ensemble des acteurs concernés par le champ de la solidarité et associera étroitement les aînés à la réflexion.
L'enjeu de cette démarche est de promouvoir une dynamique de co-construction de nouveaux projets qui prendront en compte les spécificités liées à l'avancée en âge.
Une réunion de présentation du programme VADA sera proposée à nos séniors de plus de 65 ans le

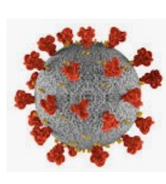
Mardi 1er septembre 2020
à la MJC 14h

Plan canicule



Depuis 2004 nous tenons en mairie un registre à jour des personnes sensibles de la commune.
Sont concernées les personnes isolées de plus de 70 ans ou handicapées.
Si vous connaissez une personne concernée contactez-nous en mairie au Tel.03.89.48.10.11
ou par email: accueil@mairie-bollwiller.

Covid -19



Ne lâchons rien !

Les masques sont obligatoires dans les lieux publics - clos

Accueil Mairie

Horaires d'été:
de 10h-12h et 15h – 17h. Lu. au Ve.
9 rue de Feldkirch - 68540 Bollwiller
Tel. 03.89.48.11.10

Site internet de la commune,
Flashez le QR Code :



Permanences

CCAS les mercredi de 16h00 à 17h00, et jeudi de 16h00 à 17h00 et sur RDV

ASSISTANCE URBANISME
sur RDV les lundis 9h à 11h

Infos utiles

URGENCES

Samu : *15*
Gendarmerie : 17
Pompiers, urgences : 18
Brigades vertes : 03.89.74.84.04

BIBLIOTHEQUE
Horaires adaptés
du mardi au vendredi de 14h à 18h
jusqu'à septembre

LA POSTE
Horaires adaptés

Lu-Me-Ve: 10h-12h et 14h-16h
Ma-Jeudi-Samedi: fermé
jusqu'à septembre

LE MARCHE

Jeudi matin. Place de l'église

DECHETERIE DE LA THUR

Lu-Ve : 9h-11h30 et 14h-18h.
Samedi 9h-18h

COLLECTE DES DECHETS

Sac jaune : Lundi sem. paires
Bac bleu et vert:
Tout les vendredis